

# La Sentinelle

## JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le dimanche

RÉDACTION TÉLÉPHONE 13.75, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ TÉLÉPHONE 87: RUE DU PARC, 103

ABONNEMENTS	
SUISSE	ETRANGER
Un an . . . fr. 10.80	Un an . . . fr. 28.—
Six mois . . . 5.40	Six mois . . . 13.—
Trois mois . . . 2.70	Trois mois . . . 6.50
Un mois . . . .90	

ANNONCES	
La ligne ou son espace . . . . .	10 cent.
Réclames en troisième page . . . . .	25 »
Petites annonces	
Trois insertions . . . . .	75 »

### LE DROIT DE MOURIR

Le suicide est devenu chose si fréquente, si banale, qu'il n'offre généralement plus aucun intérêt pour la curiosité publique. La presse mentionne les malheureux qui ont recours à la mort parmi les chiens écrasés, les incendies ou les adultères, — sans relief particulier.

Il faut des circonstances très spéciales — comme la fin d'un Paul Lafargue ou celle d'un Lacombe — pour que le problème du suicide s'impose à nous avec toute son angoisse, toute sa tristesse.

— L'homme a-t-il le droit de mettre lui-même un terme à ses jours?... a-t-il le droit de se dérober à la vie, à ses lassitudes, à ses détresses physiques ou morales?...

Il y a là pour la conscience, le plus complexe et le plus douloureux des mystères: elle l'envisageait déjà avec courage, avec dilettantisme souvent, du temps des Epicuriens et du temps de Sénèque... Et vingt siècles de progrès scientifique — l'aveu en est mélancolique mais légitime, n'ont pas apporté de nouveaux rayons de lumière pour la solution.

Les philosophes qui admettent le recours au suicide se couvrent encore de l'autorité des stoïciens qui disaient:

— «Le sage peut, s'il l'entend, sortir de la vie comme on sort d'une chambre pleine de fumée».

Et les vrais épicuriens, dont la morale rivalisait d'austérité et de noblesse (quoi qu'en pense le vulgaire) avec les principes stoïques, — les épicuriens, dis-je, allaient jusqu'à proclamer en plein Sénat le privilège du suicide: par les lèvres de César, ils déclaraient qu'il fallait rechercher «dans la mort, la paix, la cessation de toutes nos misères: — in morte ærumnarum requiem».

De telles pensées sont infiniment troublantes encore, même après vingt siècles de civilisation chrétienne.

Bien plus, il s'est trouvé un philosophe de l'école cyrénaïque, Hégésias, qui se vouait à l'apostolat du suicide comme à une croisade sainte: les imprudents qui écoutaient sa propagande macabre ne savaient plus résister au désir de mourir; aussi les femmes tremblaient au seul nom d'Hégésias et gardaient jalousement leurs maris.

Cette recherche exaltée de la mort comptait d'ailleurs des adeptes en dehors du clan des sages.

A Rome, à Athènes, à Alexandrie florissait une secte, les co-mourants (Cléopâtre et Antoine en faisaient partie) dont la religion consistait à s'en aller dans la tombe en compagnie amicale.

Des sectes de ce genre existent encore aujourd'hui, particulièrement en Russie, — car la race slave ressent les passions avec une intensité morbide; les conditions sociales créées par l'autocratie du tsar contribuent d'autre part infiniment à exalter jusqu'au tragique la sensibilité et la mélancolie de son peuple.

Les faits historiques abondent qu'on pourrait citer pour démontrer que le droit au suicide a souvent été revendiqué par les plus belles intelligences. Tous ceux qui ont lu Suétone ou plus simplement «Quo vadis» de Sienkiewicz n'oublieront jamais avec quelle calme élégance le délicat Pétrone quitta la vie: il se fit ouvrir les veines et prit plaisir à sentir ses forces s'écouler; d'instant en instant il arrêta avec des pinces d'or le flot de sang, puis il le laissait au nouveau s'enfuir...

Et le grand moraliste Sénèque n'a-t-il pas quitté notre séjour avec la même noblesse?... Et plus près de nous, l'admirable P. Lafargue n'a-t-il pas cru légitime de se dérober aux «irréparables outrages» des ans?

Tous ces exemples, — grands encore par la perspective lointaine de l'antique, — nous autorisent-ils à défendre la cause du suicide?... Non certes, — et nous n'ignorons pas qu'on peut opposer à la morale stoïcienne la grande morale de Kant qui considère le suicide comme «une désertion, une lâcheté»: nous n'oublions pas davantage la célèbre apostrophe de Rousseau à ces «déserteurs» de la lutte: «Va, — tu n'es qu'un méchant!»

...Mais, malgré l'auteur du Fondement de la métaphysique des mœurs et l'auteur de «l'Emile», — nous nous croyons en droit de ne pas condamner absolument et sans les réserves requises, les malheureux qui ont recours à la mort.

Ainsi, pour Lacombe, quels reproches oserions-nous lui faire au sujet d'un acte qui le délivre de l'horreur de la guillotine?

La foule des honnêtes gens — et aussi des crapules tranquilles — qui forment la grande masse humaine songe-t-elle à l'épouvante, à la torture de cette lente attente du couperet, — dans la nuit du cachot?... songe-t-elle aux cauchemars, aux hantises, aux hallucinations qui évoquent dans la pensée du malheureux, le sinistre bourreau?...

Sans doute, on m'objectera qu'un bandit de l'envergure de Lacombe ne mérite aucune pitié.

Cette objection soulève le dégoût. Quand la Justice a prononcé sa sentence, la société n'a pas «à se laver les mains» en ce qui concerne le coupable. Après la Justice, la Pitié réclame ses droits. La société dite «honnête» sait trop punir; elle ne sait pas assez pardonner... Elle oublie trop sa part de responsabilité — part immense — dans les crimes des individus...

Pour moi, malgré tous les forfaits du bandit, je ne puis me défendre d'un élan de sympathie et d'une profonde émotion en lisant les dernières paroles du malheureux:

— «Je ne suis pas coupable, s'est-il écrit. J'aurais voulu manger du pain noir avec des mains noires: on m'a forcé à manger du pain blanc avec des mains rouges!

«N'oubliez pas mes dernières pensées; elles sont pour ma mère, pour mon amie qui est en prison et pour mes camarades...»

Et maintenant, ne pensez-vous pas que la tête d'un homme pareil appartenait davantage aux excellents éducateurs de France qu'à Deibler?

LOUIS ROYA.

### Echos du jour

#### Le dernier «Pirate».

On vient enfin de tuer, ou plutôt de faire assassiner, le Détham, le fameux «pirate» — ou patriote indo-chinois, si l'on veut, qui, tout seul à la fin, ou peu s'en faut, tenait encore en haleine nos colonnes. Cette tragédie durait depuis dix ans et il semble bien qu'on n'en aurait jamais vu le bout, si l'on n'avait fait appel au concours peu reluisant, mais toujours efficace, de la cavalerie de Saint-Georges. On mit à prix la tête du fugitif, qui n'avait plus avec lui que deux compagnons. Trois Chinois, de connivence avec les autorités françaises offrirent leur service au Dé-Tham et profitèrent de sa confiance pour l'assassiner, dans des circonstances que rapporte Pierre Mille: «A l'aube, ils s'approchèrent sans bruit des trois pirates qui dormaient. L'homme du milieu, là, c'était bien le Dé-Tham! Les pioches qui avaient servi à creuser la tranchée reposaient sur le sol. Ky en prit une et frappa sur le crâne, qui éclata comme une grenade. Alors ses camarades firent de même sur la tête des deux acolytes. Ils donnèrent encore un coup de pioche au Dé-Tham, puis déchargèrent leurs revolvers sur les corps inertes, pour plus de sûreté...

«Voilà comment, le 11 février au matin, ils apportèrent au poste de Cho-Go la tête de l'ennemi.»

Tel est le glorieux fait d'armes qui met fin à la lutte entre l'impérialisme français et le Vercingétorix jaune.

#### Mari d'Altesse.

Que sera le roman que publie «Le Journal» sous ce titre alléchant?

Sera-t-il dieu, table ou cuvette? Il sera cuvette, puisqu'il relate les aventures de la Princesse de Saxe, avec le signor Toselli, virtuose dans l'art de faire vibrer les violons et les cœurs féminins.

Pourquoi ce maître de l'archet, prenant la plume de Maurice Barrès, a-t-il voulu, lui aussi, décrire ses «petites secousses»? Le mémorialiste en donne notamment cette raison, qu'il entend se justifier vis-à-vis de l'enfant né de cette étrange union du barbeau et de la lapine. Quand le malheureux gosse aura l'âge de lire, il en conclura plutôt que son père est un muflon — qui se venge profitablement de la folle qui l'a cassé aux gages.

Cette plate relation a d'ailleurs quelque sincérité, par exemple à la page où le signor Toselli raconte que c'est la princesse qui lui paya sa bague de fiançailles.

Parbleu!

#### Mot de la fin.

— Un moyen pour faire partir vos boutons?... Portez des bretelles!

— P ? P ?

— Mais oui, les bretelles font sauter les boutons!...

### LA GUERRE

#### POUR LUI

Le monde se demande si le Monténégro résistera ou cédera à la démonstration navale des puissances, à la volonté manifestée de l'Europe. S'il cède, c'est la paix. S'il résiste, toutes les complications sont à craindre.

Ainsi, en ce noble roi des montagnes, tout le destin des hommes se débat à cette heure. Formidable aventure. Et quelle est la conscience dont relève ainsi l'univers? Je ne veux pas rappeler les documents cités l'autre jour par le «Times». Le roi Nicolas a d'abord demandé Scutari en disant que toute la population était de cœur avec lui. Puis il a refusé de laisser sortir la population civile en disant qu'elle avait été pour lui une ennemie. Cela, comme on dit, c'est encore «de la politique».

Mais voici ce que l'«ECHO de Paris», qui n'a pas de parti pris contre les rois et qui a de la sympathie pour la cause des Monténégrins, écrit tranquillement du roi Nicolas, dans son numéro de samedi:

«Les négociations directes austro-monténégrines peuvent fournir un nouveau moyen de dénouer les difficultés présentes, moyen peu souhaitable, il est vrai, du point de vue des intérêts slaves. Bien des gens pensent que l'intérêt de l'Autriche est d'amener le roi Nicolas à jouer le même rôle qu'autrefois le roi Milan, de s'en faire un allié contre le serbisme. Nous ne croyons pas que le roi Nicolas répugnera beaucoup à suivre l'exemple donné.»

Si l'«ECHO de Paris» qui, sans doute, a sondé jusqu'au fond l'âme royale, voit juste et dit vrai, il n'y a pas de personnage plus méprisable. Traître à sa race et à ceux qui combattent en ce moment pour lui, protégé et stipendié de l'étranger, ce serait complet.

Et c'est autour de cette conscience, c'est autour de ce point d'infamie, que tourne à cette heure le destin du monde. Magnifique symbole et aboutissement logique de toute la politique de mensonge, de corruption et de proie qui s'est développée sur la race humaine. C'est du roi que jugent ainsi ceux qui le connaissent le mieux que partira peut-être le signal de l'universelle boucherie.

Paris, 6 avril.

Jean JAURES.

#### La réponse des alliés

Voici le texte de la réponse des alliés à la communication des grandes puissances: Les alliés expriment leur reconnaissance envers les puissances pour leurs efforts en vue d'aboutir à la conclusion de la paix et, sincèrement désireux de leur faciliter cette tâche, acceptent leurs conditions pour la médiation sous les réserves suivantes:

1° Lors de la fixation définitive de la frontière en Thrace, la ligne indiquée dans les conditions formulées par les puissances sera prise comme base et non comme ligne définitive;

2° Les îles de la mer Egée seront cédées par la Turquie aux alliés;

3° Les alliés estiment qu'ils doivent connaître au préalable les frontières projetées pour l'Albanie et espèrent qu'elles seront conformes à celles qu'ils ont proposées à Londres;

4° La demande d'une indemnité de guerre doit être acceptée en principe. On laissera le soin d'en fixer le montant à la commission qui sera chargée d'étudier les questions financières. Les alliés seront représentés dans cette commission;

5° Les alliés acceptent la cessation des hostilités dès que les conditions ci-dessus auront été favorablement accueillies et admises.

#### Les hostilités

Voici le rapport officiel turc du 5 avril: A part quelques coups de canon échangés de temps à autre par quelques-unes des positions des lignes de Tchataldja, il n'y a eu hier aucun événement digne d'être signalé. A Boulair, les avant-postes ont opéré un mouvement. L'ennemi a ouvert le feu de son artillerie auquel les artilleurs turcs ont riposté.

#### La démonstration navale

La flotte des grandes puissances est arrivée vendredi à Antivari. Elle se compose de trois navires autrichiens, deux navires italiens, d'un navire français, d'un anglais, et d'un allemand. Deux torpilleurs autrichiens se trouvent dans les parages de la Spizza.

#### Les négociations de paix

Les ministres plénipotentiaires ont fait samedi matin à M. Guechoff la communication suivante dans le but d'amener la cessation des opérations de guerre. Les grandes puissances déclarent que la ligne directe Enos-Mydia doit être acceptée par les Etats alliés et que la solution de toutes les questions d'ordre financier sera réservée à une commission technique qui se réunira à Paris et à laquelle prendront part des délégués des belligérants.

M. Guechoff a remercié les ministres de leur démarche et a déclaré qu'il se concerterait avec les alliés avant de donner une réponse.

#### Le siège de Scutari

On confirme de source bien informée que le bombardement de Scutari a commencé vendredi sous le commandement du général Bojovitch. On attendra pour livrer l'assaut général l'arrivée de nouveaux renforts serbes.

Le vice-amiral Cecil Burney, qui a arboré son pavillon sur le croiseur «King Edward» a assumé le commandant en chef de la flotte internationale stationnée devant Antivari.

#### Le Montenegro et la démonstration navale

Le gouvernement monténégrin a donné comme instructions aux autorités d'Antivari d'accueillir le plus courtoisement tous les membres de l'état-major des navires des grandes puissances appelés à participer à la démonstration navale. Toutefois les actes militaires de la part des divisions navales devraient immédiatement appeler de la part des autorités monténégrines, une réplique également militaire.

### NOTES D'ART

Connaissez-vous Monsieur René Bérenger? De temps en temps, à Paris, il prêche une croisade contre les pauvres livres ou les pauvres estampes qui lui paraissent un outrage aux bonnes mœurs.

A sa voix aigre, dans les moindres villes de province — si peu folâtres! — d'autres messieurs Bérenger se lèvent, ceignent le grand sabre des préjugés et s'avancent, ridicules, contre de petits caractères d'imprimerie ou de menues arabesques. Puis la guerre sainte nous arrive, en trainée de poudre; elle suscite d'énormes emballages dans notre minuscule Suisse française; elle atteint dans la ville fédérale un paroxysme bulgare à cause d'un numéro du «Simplississimus».

S'étend-elle au delà? Peut-être... Mais les batailles étant éloignées, la rumeur ne nous parvient plus. Il est vraisemblable cependant que le frénétique combat contre le livre et l'estampe se propage, qu'il s'empare de quelques-uns de nos Confédérés de la Suisse orientale; et que de proche en proche, à travers le Tyrol, les Carpates et l'Oural, la rage sacrée saisisse, en un archipel heureux de l'Océanie, quelque sauvage qui, à l'aide d'un caillou tranchant, s'en ira voluptueusement détruire une petite figure de femme peinte en rouge et en noir à l'avant d'une pirogue.

L'homme est un loup pour l'homme, disait le poète latin. Ah! l'animal humain a déjà suffisamment d'ennemis sans celui-là! Quand donc cessera-t-il de dévorer son frère aussi malheureux que lui? Quand montrera-t-il à peu près autant de bonté que les fauves et d'intelligence que les brutes? Ce jour paraît bien éloigné.

Hier, le bourreau brûlait devant l'église les livres et les images qu'on jugeait mauvais, et quelquefois l'imprimeur avec. Aujourd'hui, on met l'auteur en prison, c'est toute la différence. Et si l'on pousse la mansuétude jusqu'à ne condamner qu'à une amende, cette bonté est jugée sévèrement par les âmes emplies de fureur bérengère. Elles souhaiteraient qu'on emprisonnât, qu'on rétablît la peine du fouet ou de la pilori et même un peu la potence. Sa vue, pensent-elles serait profitable à l'écrivain en mal de funestes écrits ou au dessinateur hanté de rêves détestables.

Vous pensez que j'exagère, qu'il s'est écoulé du temps depuis la condamnation de Flaubert pour «Madame Bovary» ou de Baudelaire pour «Les fleurs du mal» — Eh bien non! je n'exagère point. C'était il y a quelques années que Forain, Willette et Steinlen étaient poursuivis pour des coups de crayon; c'était il y a quelques mois que notre camarade Grandjean devait précipitamment quitter la France pour le même

motif. Et je crains bien que Rabelais et La Fontaine, Ragonard et Watteau, s'ils avaient été nos contemporains, eussent senti la rigueur de nos principes et la vigueur de notre poigne.

L'an dernier encore, des Chaux-de-Fonnières étroits — mon Dieu, nous en avons quelques-uns — avisaient aux moyens de briser la plume de notre ami Bippert... Parfaitement! Max Girard et surtout Tom leur paraissent être une source empoisonnée qu'il fallait détourner de nos lèvres et tarir, s'il se pouvait. Ces articles si pleins de moëlle «élaborée à perfection de nature» délectaient, pensaient-ils notre corruption. Et ils songeaient à nous sauver malgré nous; ils prétendaient faire l'analyse morale de notre patère intellectuelle, la police des denrées alimentaires de notre intelligence, l'inspection des viandes de notre esprit.

Ils respirent... puisqu'il n'est plus; mais ils continuent sans doute leur estampillage vigilant. Ils s'agitent, tourbillonnent et fulminent... En cette saison printanière où les premiers safrans pointent leurs petites mitres hors de la tourbe de l'humus, où les feuilles pudiques se disposent à couvrir la nudité brune des rameaux, écouteront-ils ce conseil de faire sagement une cure de tisane dépurative.

L'art et eux s'en trouveraient également bien.

William STAUFFER.

Une puissance prolétarienne

La coopération en Angleterre

Ses opérations atteignent un chiffre formidable

L'organisation coopérative de la Grande-Bretagne est devenue une formidable puissance économique, qui, d'année en année, voit sa force se développer davantage; il suffit, pour s'en rendre compte, de parcourir l'annuaire de 1913, qui vient d'être publié à Manchester. Cet intéressant document constate, au 31 décembre 1910, la présence, dans les Iles-Britanniques, de 3.129 associations régulièrement constituées avec 2.894.586 membres, qui, avec leurs familles, représentent une population de 8 millions 500.000 personnes vivant autour du système coopératif, soit plus du cinquième de la population totale de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ou un groupement d'habitants supérieur à celui que constitue la Belgique.

Le chiffre d'affaires de toutes les sociétés coopératives anglaises, s'est élevé, en 1910, à 2.986.000.000 de francs. Lorsque le mouvement coopératif débuta, à Rochedale — il n'y a pas encore soixante-dix ans de cela — le chiffre total des exportations britanniques était moins important que le montant annuel actuel des ventes coopératives. L'importance de ces dernières augmente tous les ans, et — ce qui est mieux encore — le pourcentage de cette augmentation s'accroît d'un exercice sur l'autre.

La statistique officielle fixe à 1.430.000.000 de francs le montant total du capital — actions et obligations — de cette force capitaliste prolétarienne. Les bénéfices nets réalisés en 1904 s'élevaient à 250 millions de francs; en 1910, ils ont atteint la formidable somme de 283.500.000 francs, et la progression ascendante continue. Notons, en passant, que le montant des bénéfices réalisés en une année, par les coopératives britanniques, est de beaucoup supérieur aux budgets de toutes les institutions d'assistance et de charité composant l'organisation philanthropique de leur pays.

Les magasins de gros — Wholesale societies — constituent l'élément le plus ac-

tif de la coopération britannique. Ils ont été créés pour permettre aux 1.158 associations qui les ont commanditées de se procurer les produits aux meilleures conditions et de rapprocher toujours davantage le consommateur du producteur. La clientèle exclusive des magasins de gros est composée des sociétés qui se sont affiliées au «Wholesale»; elle suffit, d'ailleurs, à leur production puisque l'ensemble de ces associations groupe exactement 2.067.776 membres qui, à raison de quatre personnes par famille, représentant une clientèle de 8.300.000 personnes. Voilà, en conséquence, une organisation industrielle et commerciale qui doit fournir tous les produits nécessaires à la vie — nourriture, vêtements, etc. — à un nombre de personnes égal à trois fois la population d'une grande ville comme Paris.

L'action industrielle des «Wholesales» est immense; leurs ventes ont atteint, en 1911, 694.500.000 francs, assurant un bénéfice net de 14.500.000 francs.

Les magasins de gros britanniques étendent leur activité à toutes les branches de la production humaine. Ils possèdent d'importantes fabriques de chaussures, de vêtements, de meubles, de conserves alimentaires; ils ont des raffineries, des savonneries des manufactures de tabac, de biscuits, de chocolat et de produits de toute nature nécessaires aux êtres humains. Leurs moulins à vapeur se classent parmi les plus importantes minoteries du monde. Leurs fermes, laiteries, cultures et élevages peuvent rivaliser et même prendre une des premières places parmi les industries agricoles les mieux installées.

Dans les colonies britanniques, les Wholesale ont installé d'importants comptoirs pour l'achat et l'expédition des denrées et fruits indigènes. Ils sont propriétaires de vastes plantations aux Indes et ils ont acquis un important domaine, dans l'Ile Ceylan, où se fait la culture du thé.

Les magasins coopératifs de gros, en raison des affaires colossales qu'ils font, ont été amenés à créer une banque avec onze succursales, des imprimeries, et papeteries nombreuses et une section d'assurances. Ils sont également de riches armateurs et, comme tels, possèdent neuf cargo-boats à vapeur, avec lesquels ils vont chercher les produits dans leur pays d'origine. Un service régulier de marchandises est organisé entre Rouen et les deux ports de Manchester et de Garston. Pour faciliter leurs achats à l'étranger, les coopérateurs anglais ont des agences commerciales avec magasins à New-York, Montréal, Calais, Rouen, Sydney, Denia en Espagne, Copenhague, Hambourg, Gothembourg, en Suède. En un mot, les coopérateurs anglais et en particulier leurs magasins de gros, ont une organisation sociale qui, pour être prolétarienne par son origine et par sa destination, n'en demeure pas moins la plus puissante institution commerciale et industrielle des Iles-Britanniques.

WILL DARVILLE.

Dans l'Internationale

PORTUGAL

La journée de huit heures dans le Bâtiment

À Lisbonne, les ouvriers des constructions civiles ont obtenu la réduction de la journée du travail à 8 heures, en hiver, et à 9 heures en été.

D'autres métiers préparent un mouvement pour une revendication identique.

ANGLETERRE

L'effort prolétarien pour le «Daily Citizen»

Les chemins versent 125,000 francs

Le cri d'alarme lancé aux organisations ouvrières d'Outre-Manche par nos amis du «Daily Citizen» est entendu par les travailleurs anglais. D'un bout à l'autre du

Royaume-Uni les Trade-Union et les groupes socialistes répondent avec enthousiasme à l'appel qui a été fait à leurs sentiments de solidarité.

Hier c'était l'«Amalgamated» ou syndicat national des cheminots qui, reconnaissant au grand quotidien ouvrier et socialiste de son appui dans ses derniers grands conflits, décidait de souscrire pour 5000 livres sterling (soit 125.000 francs) d'actions. Il en avait déjà souscrit autant lors du lancement du journal.

Nul doute que les autres grandes organisations syndicales et socialistes de Grande-Bretagne ne fassent des sacrifices semblables.

NOUVELLES SUISSES

L'ouverture du Löetschberg. — L'ouverture de la ligne du Löetschberg, étant donné l'état des travaux, ne pourra probablement pas avoir lieu le 1er mai. On pense que ce sera pour le milieu du mois. Au début, les trains locaux et les trains de marchandises seront seuls mis en marche; les directs internationaux ne commenceront à circuler que quelques jours plus tard. Le personnel des gares entrera déjà en service le 15 avril.

Un emprunt de 30 millions. — Le «Vaterland» de Lucerne apprend que la Confédération conclut avec le syndicat des banques suisses un emprunt de 30 millions à 4 pour cent. Le cours d'émission sera probablement de 97 1/2 à 98 francs.

Le Montier-Granges. — Dans le tunnel du Montier-Granges, il a été percé au cours du mois de mars du côté nord 221 mètres et du côté sud l'avance est suspendue depuis le 26 février. Jusqu'au 31 mars il a été percé du côté nord 1732 mètres et du côté sud 1604, au total 3336 sur une longueur totale de 8565 mètres. Le volume de l'eau qui s'écoule comporte du côté nord 55 litres seconde et du côté sud 809 litres seconde.

L'initiative constitutionnelle. — Le Comité vaudois d'action contre la Convention du Gothard a décidé de lancer immédiatement l'initiative constitutionnelle demandant que toutes les conventions internationales liant la Suisse pour une durée illimitée ou dépassant quinze ans soient soumises au referendum dans les mêmes conditions que les lois fédérales.

La récolte des signatures commence ce soir même.

Le mouvement d'opinion est, dans tout le canton de Vaud, irrésistible.

À Lausanne l'émotion est générale et profonde.

Le vote de Chambres a fait l'objet de toutes les conversations et cause une consternation indignée.

Manifestation contre la Convention du Gothard.

Une imposante manifestation a eu lieu samedi soir à Genève. Les étudiants de l'Université s'étaient groupés sur la place Neuve autour de quelques drapeaux suisses et genevois cravatés de crêpe. Ils chantèrent l'Hymne national et le «Cantique suisse»; peu à peu une foule compacte se massa sur la place, et un cortège comprenant plusieurs milliers de citoyens se forma.

Après la lecture d'une proclamation convoquant les citoyens en conseil général pour aujourd'hui dimanche à 11 h., à la plaine de Plainpalais, la foule se rendit devant le Monument national, où des chants patriotiques furent exécutés.

La foule se rendit devant le café du Nord, puis à Coutance, où une nouvelle lecture de la proclamation fut faite, puis elle parcourut les Pâquis.

Le cortège, sans cesse accru, à ensuite pris la rue du Rhône et a passé en chantant et en criant démission, démission de-

vant le domicile de M. Charbonnet aux Tranchées de Rive.

Puis les manifestants se sont rendus devant la maison de M. Gustave Ador, où ils ont chanté l'Hymne national et le «Cantique Suisse». Enfin le cortège, après avoir parcouru la rue de Carouge s'est disloqué à la place Neuve.

ZURICH. — Jeux clandestins. — A' Augersihl, on a surpris une bande de joueurs qui, depuis quelque temps, se réunissait régulièrement dans un magasin inoccupé, pour exploiter les jeux de hasard.

VAUD. — Au tunnel du Mont-d'Or. — Les eaux ont baissé sensiblement. Dimanche 23 mars, le flot mesurait 80 cm. sur toute la largeur du tunnel; actuellement, il n'y a guère plus de 26 cm. d'eau, sans compter le cylindre de déversement, qui est toujours plein. De ce fait, les travaux d'avancement sont retardés, mais les fouilles autour de la faille se continuent sans interruption.

Un incendiaire. — Le tribunal criminel de Morges a condamné à la réclusion à perpétuité, à la privation des droits civils à vie et aux frais le nommé Alfred Reymond, 42 ans, sept fois condamné pour vol, et reconnu coupable par le jury d'avoir incendié intentionnellement, le 23 novembre dernier, à Villars-sous-Yens, la maison de son patron et causé ainsi la mort de l'ouvrier Ochs, qui a péri dans les flammes.

Lacombe se révolte, s'échappe et se tue

Samedi matin, à 10 h. 30, le bandit Lacombe a réussi à s'échapper de la cellule qu'il occupait à la prison de la Santé à Paris. Il a gagné les toits.

Avant de mourir de la fin tragique que nous allons raconter, il déclara à son avocat Me Boucheron qui avait réussi à grimper auprès de lui:

«Quand 11 h. 30 sonneront à l'horloge de la prison, je me jetterai dans le vide.»

«Dites-moi ce que vous voudrez, vous ne me convaincrez pas. Ma décision est formelle! Je ne tiens pas à être guillotiné, encore moins à être empoisonné dans ma cellule. Oui, empoisonné... Quand ils ont vu que je refusais de toucher à l'ordinaire suspect, ils ont eu une idée diabolique: au lieu de m'envoyer de l'air chaud par la bouche du calorifère, ils insufflent dans ma cellule des gaz subtils, qui ne tarderaient pas à me tuer.»

Me Boucheron plaida chaleureusement de toute son âme, devant le bandit qui s'était, pour l'écouter, mis à cheval sur le faite du toit.

Pour votre mère, ne vous tuez pas. Lutte, expliquez les raisons qui vous ont fait commettre vos crimes... Ayez la satisfaction de démontrer que vous êtes accusé à tort pour l'assassinat de Decazeville...

Non, répliqua Lacombe, inflexible.... J'ai trop souffert en prison.

Et puis, pendant vingt minutes, le bandit entretint son avocat de sa vie, de ses malheurs, des griefs qu'il pensait avoir contre la société. Il parla de sa mère, de sa grand-mère, avec laquelle, disait-il, il avait mendié quand il était âgé de sept ans. A ces souvenirs, Lacombe avait les yeux pleins de larmes.

«Je ne suis pas coupable, disait-il. Je voulais travailler: c'est la fatalité qui m'a poursuivi. J'aurais voulu manger du pain noir avec des mains noires on m'a forcé à manger du pain blanc avec des mains rouges!»

Sentant que l'émotion envahissait son client, Me Boucheron fit un suprême effort pour vaincre la fatale résolution qu'il sentait en lui. Il n'y parvint pas.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

Le Martyre d'une Mère

PAR

JEAN ROCHON

PREMIÈRE PARTIE

LE DROIT D'AIMER

I

Au Bois de Vincennes

La fraîcheur du crépuscule commençait à s'épandre sur le Bois de Vincennes.

L'ombre envahissait les allées et palissait les feuillages des chênes et des marronniers, dont la voûte continue ouvrait une trouée de jour grisâtre sur le square de Saint-Maurice.

De loin en loin, se dessinait la silhouette d'un couple en promenade.

Le soir s'imprégnait de silence.

Des fourrés s'envolaient des susurrements d'oiseaux, si harmonieux, si doux, qu'on aurait cru à des échos lointains de caresses chuchotées...

Assis sur un banc, dans le carrefour de l'allée et de la route carrossable qui longe le ruisseau de Gravelle, un jeune homme et

une jeune femme s'entretenaient à voix basse.

Aucun contraste ne pouvait être plus frappant que leurs deux physionomies: lui, grand, élancé, complètement imberbe avec de longs cheveux d'un blond clair, une face ouverte sur un teint de cire, et éclairée par ces grands yeux au bleu glauque, à l'expression juvénile, qui caractérisent la race Slave; elle de petite taille aux formes nettement accusées sous une toilette de foulard clair, apparemment souple et vive, avec une chevelure d'ébène, un teint mat, des yeux noirs à l'ovale accentué, et un profil qui décelait la descendance de la plus pure race latine.

«Pourquoi t'obstiner, suppliait tendrement la jeune femme à me cacher ton nom?»

Il me semble parfois que tu doutes de moi, que tes lèvres refusent de me livrer le secret de ton âme...

Si tu savais comme j'en souffre!

Mon nom? répliqua-t-il, tu le connais...

Paul Clausel... ce n'est pas ton vrai nom.

Il affecta de rire.

«Je t'assure...»

«Ne m'assure rien, tu mentirais...»

Ton accent seul suffit à me convaincre de ton origine étrangère.

«Bon! voilà que tu échafaudes un roman.»

«Non pas. J'ai surpris bien des fois une lueur dans tes yeux ou une ombre sur ton front; et la lueur était si vive, l'ombre si brusque, que ta pensée paraissait éloignée de moi à des distances prodigieuses...»

«Oh! que d'imagination!»

«L'imagination d'une femme n'est souvent que l'instinct de son cœur.»

«Avoue que je ne me trompe pas.»

«Mais je n'ai rien à avouer, ma petite Clo...»

«Tu as un gros secret, un secret très lourd à certaines heures, et tu crains de le confier à la faiblesse imprudente d'une femme, même à celle qui a mis son honneur entre tes mains.»

Le visage du jeune homme se contracta.

«Eh bien, oui, murmura-t-il, j'ai un secret que je ne puis trahir parce qu'il n'appartient pas à moi seul...»

«La plus grande preuve d'amour que tu puisses me donner, Clo, c'est de ne jamais y faire d'allusion, jamais!»

«Me donnes-tu ta parole de me divulguer ce secret dès l'instant...»

«Où il n'y aura plus de danger? Soit!»

«De danger? fit-elle en se levant frémisante...»

«Mon Dieu, tu m'effraies!»

«Rassure-toi... je me suis mal exprimé...»

J'ai voulu dire que, dès l'instant où il n'y aura plus d'inconvénient à te dévoiler la vérité, je te la dirai toute... tu peux me croire, Clo; mon secret n'est pas de ceux qui peuvent faire baisser le front d'un homme ou rougir celui d'une femme...»

«Je n'en ai jamais douté.»

«Il est de ceux, au contraire, qui trempent prématurément le cerveau d'un être par l'évolution radicale des idées...»

«Ceci dit, n'en parlons plus... causons de toi... nous avons si peu de temps...»

«Quand te reverrai-je?»

«Mais je ne sais... je t'écrirai à sa première absence.»

«Quand M. de Praslong doit-il rentrer?»

«Il m'a annoncé son retour pour demain.»

«Elle se suspendit à son bras.»

«Marchons, veux-tu?»

La fraîcheur me pénètre... et puis l'appréhension de te quitter me donne des frissons...»

«Comme la vie est odieuse, mon aimé!...»

«Chaque fois que j'entrevois la possibilité d'un rendez-vous, je ne vis plus, je ne dors plus, je suis haletante à la pensée de te revoir, d'unir mes lèvres aux tiennes... les heures passent dans une joie qui tient du délire, une joie qui me fait mal parce qu'elle ne peut s'épancher nulle part et qu'elle est trop vive, trop intense... intense à me serrer à la gorge au point de me faire crier...»

Puis la minute où tu m'appartiens fuit comme un éclair, je m'arrache de tes bras, et au prix de souffrances constantes, de tortures inouïes, je paie l'ivresse d'un instant.

Paul Clausel passa son bras autour de la taille de sa maîtresse, et la serrant amoureusement contre lui:

«Voyons, tu ne vas pas t'attrister.»

«Mais je suis toujours triste quand tu n'es pas là...»

«Je ne voudrais pas que tu me confondes avec ces femmes superficielles qui prennent un amant par caprice, ou par désœuvrement...»

«Si je savais être dans ce nombre, je croirais que la honte et le mépris de moi-même me tueraient.»

Soudain, on entendit dans le lointain, la trompe des voitures de pompiers qui arrivaient.

Lacombe se pencha vers son avocat et, à plusieurs reprises, lui serra la main.

— N'oubliez pas mes dernières pensées, dit-il, elles sont pour ma mère, pour mon amie qui est en prison et pour mes camarades anarchistes.

Et pendant que l'avocat, défaillant d'émotion, se couvrait le visage de ses mains, Lacombe s'élançait dans le vide et venait s'écraser aux pieds des magistrats. Onze heures et demie sonnaient à la pendule de la prison.

De nombreux matelas avaient été étendus en vue d'amortir la chute, mais Lacombe avait choisi un endroit où la terre était nue.

De nombreux détenus avaient, à travers les barreaux de leur cellule, suivi les péripéties du drame. Au moment où le corps s'abîmait sur le sol, ils s'écrièrent d'une même voix: «Vive Lacombe! Vive l'anarchiste!»

On se précipita vers Lacombe: on releva le corps pantelant, mais il n'y avait rien à faire: la mort avait été instantanée.

## Chronique régionale

**ST-IMIER. — Nouveau pharmacien.** — J'attire l'attention de nos lecteurs sur l'annonce paraissant dans ce numéro, concernant l'ouverture de la pharmacie de M. B. Baehler, à la rue Francillon, locaux de l'ancienne poste. M. Baehler est un enfant de St-Imier, il a fait de brillantes études, suivies d'un stage dans des pharmacies de haute importance, foncièrement consciencieux, il saura mériter la confiance de sa future clientèle. E. G.

**Parti socialiste.** — Nous avisons les personnes qui ont bien voulu souscrire un lot à l'intention de la petite tombola que nous organiserons à l'occasion de notre soirée de dimanche prochain, que les camarades désignés pour recueillir les lots passeront à domicile ces jours. Nous prions les généreux donateurs de bien vouloir réserver bon accueil aux personnes qui les visiteront.

La souscription continue d'être ouverte, nous la recommandons chaudement.

**SONVILIER. — Les suffragettes.** — (Comm.) — Le Comité du groupe suffragiste de La Chaux-de-Fonds invite toutes les personnes, (messieurs et dames) que la question féministe intéresse, à rester dans la salle, à l'issue de la conférence donnée le 9 mars à Sonvilier, pour former un nouveau groupe pour l'obtention du suffrage féminin. (Voir aux annonces).

## Canton de Neuchâtel

**LE LOCLE. — Parti socialiste.** — L'assemblée des délégués du district, convoquée pour hier au Cercle des Travailleurs, a pleinement réussi.

Plus de 50 délégués représentaient les différentes localités. L'assemblée a commencé son travail en arrêtant les termes du manifeste socialiste pour le district, qui sera imprimé et envoyé à temps voulu aux électeurs.

De même le plan de campagne a fait l'objet d'une entente sérieuse; des réunions aux Brenets, aux Ponts, au Locle ont été convenues, d'autres sont encore envisagées et remises aux soins du comité du parti.

Enfin, la décision a été prise d'élaborer une liste portant 10 noms en laissant aux assemblées du parti locaux la charge de trouver les candidats, dont un désigné par la section des Brenets.

L'assemblée, pleine d'entrain et de bonne humeur a laissé à tous les participants l'impression que si la besogne n'allait pas manquer dans notre district, tout au moins qu'elle s'accomplirait avec bonne volonté et surtout du dévouement ouvrier.

La liste sera bientôt élaborée, les démarches qui sont faites auprès des personnes consultées, rencontrent bon accueil et nous pensons que le parti pourra bientôt se prononcer définitivement sur cette liste et la rendre officielle.

## La Chaux-de-Fonds

La foire radicale du 6 avril à Colombier

Un témoin oculaire nous annonce pour ces jours-ci un article intitulé: «La foire radicale» à Colombier.

Nous le publions dès que nous l'aurons reçu.

**La police au théâtre.** — Dans les théâtres de Paris, quand il se passe quelques incidents entre spectateurs, on peut toujours recourir à un agent de ville de garde dans les couloirs à chaque étage.

Ici cette précieuse rassurante ne serait pas nécessaire, — étant donné la remarquable affabilité de la population de La Chaux-de-Fonds. Mais elle est indispensable pour défendre le public contre les mufliers de certains étrangers.

Voici un fait à l'appui: — Hier soir, en arrivant avec ma femme, aux deux places qui nous étaient réservées, je trouve l'une d'elles envahie par les couilles d'un individu massif, dont la graisse

s'épandait en tous sens comme celle d'un porc.

Je lui fis une observation d'abord très calme sur l'incorrection de sa tenue; il fallut cependant arriver à une explication plus énergique pour obtenir de lui qu'il nous débarrasse de sa viande et il grogna avec dédain:

— «On vient à La Chaux-de-Fonds pour se gêner...»

Pour qui prend-il donc les Chaux-de-Fonnières, ce monsieur qui n'entend pas se gêner avec eux?

Il m'a été impossible de connaître son nom hier. Si je le savais, je le soignerais particulièrement. Je lui serais reconnaissant de venir me voir en tête-à-tête: je lui expliquerai alors mieux qu'on ne peut le faire dans un théâtre, pourquoi même à La Chaux-de-Fonds les gens bien élevés ne tiennent pas à être à la merci des goujats.

Louis Roya.

**Une mort effroyable.** — Un homme de 33 ans, nommé B., père de famille, vient de mourir en quelques jours dans des circonstances atroces.

Robuste constitution; il y a quelque temps, violentes douleurs à l'estomac. Les médecins impuissants le virent mourir en quelques jours d'horribles souffrances. A l'autopsie, on trouva la cause: une «sangsure» dans l'estomac.

Comment s'y trouvait-elle? On l'ignore. Est-ce une jeune sangsue dans une salade mal lavée? Est-ce un œuf de sangsue éclos dans l'estomac?

**Le Congrès des Socialistes chrétiens.** — La «Feuille du Dimanche» annonce que l'Union des socialistes chrétiens de langue française tiendra cette année son congrès de Pentecôte à La Chaux-de-Fonds.

**Barreau.** — Le Tribunal cantonal, sur la demande de Me Tell Perrin, avocat, à La Chaux-de-Fonds, vient de prendre une mesure qui provoque une certaine sensation dans le monde des avocats neuchâtelois. Il a suspendu pour cinq mois Me Armand Perrin, avocat à La Chaux-de-Fonds. Me Perrin ne pourra donc plus plaider pendant cette période. La raison de cet incident regrettable serait d'ordre particulier et personnel.

N.

**Ces Messieurs du tramway.** — M. Finkboner, chef de l'exploitation des tramways, m'adresse par un courrier trop tardif pour le numéro de ce jour, une lettre qui veut être probante; mais elle n'est qu'assommante.

Nous la publions néanmoins demain, non pas par contrainte légale, mais par satisfaction morale — et nous l'accompagnerons des commentaires qu'elle mérite.

**Horaires d'été.** — Le projet d'horaire pour l'été 1913 vient d'être définitivement établi. Il comporte plusieurs modifications importantes. Voici celles qui concernent la ligne Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds-Le Locle:

Le premier train partant du Locle à 5 heures 37 du matin est avancé de 5 minutes sur tout son parcours, celui partant du Locle également, à 7 heures 10 est retardé de 14 minutes.

Le train partant de La Chaux-de-Fonds pour Neuchâtel à 9 h. 34 est avancé; il part à 9 heures 11 et arrive à Neuchâtel à 10 heures 09.

Le train partant du Locle à 9 h. 15 pour La Chaux-de-Fonds est retardé jusqu'à 9 h. 38. Le train local Le Locle-La Chaux-de-Fonds de 9 h. 37 du soir est avancé à 9 heures 25. Le train qui part de Neuchâtel à 6 h. 18 du soir, est avancé de 5 minutes.

Un nouveau train direct partira de Neuchâtel à 6 h. 52 du soir, après l'arrivée des directs de Bienne et de Berne.

Le train direct de Neuchâtel de 7 h. 54 et l'omnibus de 8 h. 45 sont fusionnés en un seul train omnibus qui partira à 8 h. 14, pour arriver à La Chaux-de-Fonds à 9 h. 34 et au Locle à 10 h. 7.

Un nouveau train omnibus quittera Neuchâtel à 11 h. 17 du soir, il arrivera à La Chaux-de-Fonds à minuit 22 et au Locle à minuit 41.

Le train omnibus des dimanches partant de Neuchâtel à 10 h. 7 du soir et le train de tous les jours entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle de 11 h. 10 du soir sont supprimés.

Les deux directs de 3 heures de l'après-midi et le nouveau de 6 h. 52 du soir n'ont toujours pas d'arrêt à Corcelles.

Sur la ligne du Ponts-Sagne-La Chaux-de-Fonds, l'horaire est ramené à ce qu'il est chaque été avec une course en plus dans chaque direction.

**Questions de chauffage.** — La Direction des travaux publics étudie l'installation du chauffage central dans divers établissements communaux. L'Hôtel communal, le Collège industriel et le Collège primaire sont chauffés par les antiques poêles, au détriment de la santé des écoliers et des fonctionnaires. Une maison propose à la Commune une seule installation pour le chauffage des trois collèges de l'Abeille, Industriel et Primaire, et de l'Hôtel communal, Serre 23.

Le chauffage de plusieurs édifices par une seule installation est appliqué à Berne à l'Hôtel de l'Isle, et dans un grand nombre de villes étrangères. Pourquoi ne l'introduirait-on pas chez nous?

**Nos matières.** — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain diverses communications.

**La grève des tailleurs.** — Comme nous l'avons déjà annoncé, les ouvriers tailleurs sont en grève depuis mardi 1er avril. Nous jugeons utile de faire connaître à la population de notre ville, les raisons qui ont motivé notre mouvement.

Depuis le 1er avril 1910 jusqu'au 1er avril 1913, patrons et ouvriers étaient au bénéfice d'une convention stipulant pour les deux parties une dédite de trois mois avant l'échéance. Cette dédite fut notifiée par les ouvriers dans les délais prescrits.

Pour commencer, les ouvriers réclamèrent la suppression du travail aux pièces, afin de mettre un terme aux abus résultant de ce mode de travail.

Des patrons refusèrent d'entrer en discussion sur cette revendication.

Les ouvriers présentèrent alors un tarif aux pièces prévoyant une augmentation de 10 % sur l'ancien tarif et les fournitures, jusqu'à présent à la charge des ouvriers, fournies désormais par les patrons. Ceci pour les ouvriers travaillant en atelier.

Pour les ouvriers travaillant à domicile, il devait leur être bonifié en plus des 10 %, le 7 % pour les dédommager de leurs frais.

Les patrons proposèrent une augmentation de 5 % plus 2 % pour les fournitures, aux ouvriers travaillant en atelier. Pour ceux travaillant à domicile, 2 % en plus, soit 9 % au total.

Par gain de paix les ouvriers acceptèrent ces conditions et demandèrent aux patrons de signer un tarif sur ces bases. Les patrons s'y refusèrent.

Il ne nous restait donc, malgré notre désir d'arriver à une entente, qu'une seule alternative: la grève. Car nous ne pouvions pas accepter les promesses patronales sans aucune garantie de leur part.

Les membres du bureau de la Chambre de conciliation devant laquelle les parties furent convoquées, firent également comprendre à nos patrons que de simples promesses ne sauraient nous suffire. Rien n'y fit, les patrons ne voulaient pas donner leurs signatures.

Les choses en sont là; mais si notre grève devait durer nous nous verrions obligés d'installer un atelier pour occuper les ouvriers et nous invitons dès à présent la population qui nous est sympathique à nous réserver ses travaux.

Le Syndicat des ouvriers tailleurs.

**L'enseignement de la gymnastique.** — Il y aura, du 6 au 12 avril, à Berne, un «cours d'initiation au guide de gymnastique», à l'usage de l'instruction préparatoire des écoles de recrues.

Directeurs: MM. N. Michel, de Winterthur, A. Frei, de Bâle, et Steinemann, de Berne.

Egalement à Berne, du 13 au 19 avril, il y aura un 2me cours pour l'introduction du nouveau manuel de gymnastique à l'intention des professeurs et maîtresses de gymnastique, des instituteurs et institutrices des séminaires et des écoles cantonales. Directeurs: MM. N. Michel, A. Frei et R. Spuhler, de Küssnacht.

Le programme journalier prévoit le travail de 7 heures et demie à midi et de 2 à 6 heures le soir.

Ces deux cours sont placés sous la direction de la commission fédérale de gymnastique.

**Soirée du Cercle ouvrier.** — ... Paraît que toute la Tchaux devait être hier à Colombier pour sauver la Patrie en danger; mais les copains du Cercle ouvrier n'ont pas marché; on a pu s'en rendre compte hier au soir. — Jamais je n'aurais cru qu'il y eut autant de «sans patrie» dans ce patelin! Le Cercle était plein, bondé, bourré, à ne plus savoir où se loger.

Vraiment le président des récréations et soirées, est un type qui a du flair et de l'œil.

... Avions au programme, une comédie et une opérette offertes par l'«Amitié», fort gentiment enlevées, surtout la seconde, duo, chansons, musicophonie, de quoi remplir trois heures sans perdre le quart d'une minute pour entr'acte.

Je tiens à signaler encore les productions du «Groupe Variété», très fort dans le genre «litro» et «verrophonie» dont ils tirent tout ce qu'on veut: valse, polka, marche, symphonie en si bémol pleureur; parle pas de leur copain, adroit comme un chat, qui fait de la haute voltige avec un huit reflets dernière création. — M. Rosset, dit «Poil d'Azur», a battu le record du tire-bouchon haute voltige à l'usage des comiques populaires.

C'était épataint! Mes félicitations au Comité du Cercle, pour cette soirée si bien organisée.

K. W., spectateur.

**Une nuit de noces, au théâtre.** — Grande foule hier soir au théâtre — et grande déception!... Ce vaudeville aux situations volontairement grossières ne présente pas le moindre sel gaulois: c'est plat et bête.

Nous plaignons la troupe de bons artistes qui avaient à rendre intéressante cette pièce dépourvue de tout intérêt.

**Le Groupe littéraire à la Croix-Blanc.** — La soirée offerte par le groupe littéraire de la Croix-Blanc avait réuni hier soir un nombreux et sympathique auditoire. «Pauvre griot», de Mme Brugger-Bobillier, est un drame antialcoolique émouvant. «Bisbis de ménage», de Léon Sazie, une comédie fort drôle. L'interprétation, comme à l'ordinaire, fut excellente; il faudrait pouvoir citer tous les noms des quatorze personnages de «Pauvre griot», du patron Bury (M. A.

B.) à la petite Denyse Bolon (Mlle P. B.) De crainte de fâcheuses omissions, nous leur présentons à nouveau nos bien sincères compliments, qui s'en vont avant tout à l'actif et dévoué directeur et régisseur du groupe, M. Armand Barbier.

**Pour rappel.** — Le concert de ce soir à 8 heures un quart, dans la grande salle de la Croix-Blanc, par Mlle Sophie Pasche, cantatrice de Genève, avec le concours de Mme Lambert-Gentil, professeur de piano, et de M. L. Fontbonne, compositeur de musique.

**OFFICE DU TRAVAIL** (Bureau de placement officiel et gratuit), place en ville et au dehors, personnes des deux sexes, n'importe quelle profession. Bureau: Léopold-Robert 3, Chaux-de-Fonds. 721

## CHRONIQUE SPORTIVE

Chaux-de-Fonds 1 bat Etoile 1 par 4 buts à 2

Contre toute attente, c'est le Chaux-de-Fonds F. C. qui, hier, remporta la victoire. Encore le doit-il au gardien d'Etoile, à qui trois buts sont imputables. Ces fautes du gardien et Wyss, l'âme de l'équipe stelliennne, mis hors jeu par un coup de pied d'un adversaire qui mérite d'être blâmé, a démoralisé l'Etoile. Le jeu manqua de finesse; excepté pourtant chez les avants du Chaux-de-Fonds; dans la défense, on joua beaucoup trop dur. Le travail d'Etoile n'est pas à comparer avec le jeu qu'il fournit habituellement. L'arbitre ne fut pas l'homme de la journée; il manqua complètement de décisions; il discuta trop avec les joueurs; en tout cas, plusieurs de ses décisions furent bien curieuses. A tout dire, le match d'hier n'eût rien d'une belle partie de foot-ball. John Forster.

Football

A Montreux: Genève 4, Montreux 2; à Genève: Montriond 4, Servette 1; à Zurich: Zurich 5, Paris 1; à St-Gall: Brühl 1, St-Gall 0; à Bâle: Bâle 2, Berne 2; à Bienne: Bienne 5, Cantonal 1.

## Dernière heure

La démonstration navale

**CETTIGNE, 7 avril.** — La population est toujours plus exaspérée par la démonstration navale des grandes puissances qui est considérée comme une atteinte grave à la dignité du pays et de l'armée.

Manifestations contre l'Autriche

**ST-PETERSBOURG, 7 avril.** — Hier, après-midi, plusieurs milliers de manifestants ont parcouru les rues de la ville en poussant des cris hostiles à l'Autriche-Hongrie.

Un naufrage

**PORTLAND, 7 avril.** — La barque allemande «Minnie» a fait naufrage dans le Pacifique. 30 hommes de l'équipage ont été noyés.

En Macédoine

**SALONIQUE, 7 avril.** — D'après une information d'Athènes, cent-cinquante Hellènes seront envoyés en Macédoine.

La prévision du temps

Nuageux. Quelques pluies par zones.

## Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 5 Avril 1913

**Naissances.** — Meylan Georges-Alfred, fils de John-Alfred, commis postal et de Jeanne-Alice, née Jeanne-Alice, Neuchâtelois et Vaudois. — Anthoine Jeanne-Alice, fille de Claude-Joseph, horloger et de Alice-Eugénie née Weibel, Française.

**Promesses de mariage.** — Dubois Albert, agriculteur et Humbert Laure-Blanche, couturière, tous deux Neuchâtelois. — Blaser Charles-Joseph, agriculteur et Gertsch Lina-Marie, tous deux Bernois.

**Mariages civils.** — Boss Luc-René, employé au J.-N., Bernois et Vuille-dit-Bille, Clara, horlogère, Neuchâteloise et Bernoise. — Dürrig Bertrand-Berthold, manoeuvre, Bernois et Magnin Louise-Hélène, horlogère, Fribourgeoise.

**Décès.** — 1300. Mettler Yvonne-Edith, fille de Adolphe-Albert et de Esther-Emma née Eberhard, Bernoise, née le 30 juillet 1912. — 1301. Darbre Fritz-Edouard, veuf de Marie-Emma née Voienet, Neuchâtelois, né le 10 février 1858.

## Etat-civil de Neuchâtel

Du 31 mars au 5 avril.

**Naissances.** — Jean-Pierre, fils de Jean-David Galley, commis et de Bertha-Marie née Gonseth. — Yvette Renée, fille de Ernest Brandt, architecte et de Marie-Hélène née Vielle. — Juliette, fille de Carlo Perotti, cordonnier et de Delfina née Mellina. — André-Willy, fils de Jules-Henri Wessner, commis et de Jeanne-Mathilde née Langel.

**Promesses de mariage.** — Paul-Louis-Samuel Bugnon, masseur, Vaudois et Neuchâtelois à St-Blaise et Elfride-Alice Baudat, lingère, Vaudoise à Neuchâtel.

**Mariage civil.** — Charles-Emile Muller, menuisier, Neuchâtelois et Bertha Devaud, bonne, Vaudoise.

## Etat-civil du Locle

Du 5 Avril.

**Mariage civil.** — Linder Charles-Edouard, serrurier et Jüfer Rosa, couturière, les deux Bernois.

**Décès.** — 1306. Dubois Henri-Louis, horloger, âgé de 53 ans, Neuchâtelois.

# BAINS MORITZ

29, Rue de la Ronde, 29

26 Chambres ♦ 32 Baignoires

TÉLÉPHONE 620

J'ai l'honneur d'aviser mon honorable clientèle, ainsi que le public en général, que mon établissement de bains a été agrandi et embelli cet automne; toutes les cabines de bains sont revêtues de **catelles blanches**, les **baignoires renouvelées**, tout est à la perfection tant pour l'hygiène que pour la propreté. **Chauffage central partout**. Les prix ne subissent pas d'augmentation et restent les mêmes qu'avant les transformations, tant pour les **bains de luxe** que pour les **bains populaires**. Mon installation actuelle me permet de servir les clients **instantanément**.  
Spécialité de **bains pour rhumatisme**. **Bains de soufre** et **bains de vapeur, sel marin, son**, etc. — L'établissement, ouvert tous les jours de 8 heures du matin à 9 heures du soir, le dimanche jusqu'à midi, délivre sur demande, pour la classe ouvrière, des

**BAINS POPULAIRES** avec linges, à 50 centimes  
et des  
**DOUCHES CHAUDES**, à 20 centimes

## Grande Assemblée générale extraordinaire

DU  
**SYNDICAT des OUVRIERS HORLOGERS**

le **MARDI 8 avril**, à 8 h. 15 précises du soir

**AU TEMPLE NATIONAL**

A l'Ordre du jour figure la **Nomination du PRÉSIDENT permanent** de notre section.

Suivant décision du dernier Comité, l'amende réglementaire sera rigoureusement appliquée.

Pour le contrôle: **Se munir de son carnet fédératif**.  
La galerie du côté de la Tour est réservée aux Dames Le Comité.

## Temple de Colombier

Mardi 8 Avril 1913, à 8 heures du soir

## Conférence Publique et Contradictoire

organisée par la

Section du Parti Socialiste de Colombier

Sujet:

## Qu'est-ce que le SOCIALISME ?

Orateur: **Paul Graber**, Député au Conseil national

Entrée libre

Invitation cordiale à tous. Les dames sont chaleureusement invitées.

## MEUBLES garantis Au Bon Mobilier

Léopold-Robert 68 Jacques MEYER Léopold-Robert 68

Facilités de paiements 540 Escompte au comptant

## GYMNASE et Ecole Supérieure des Jeunes Filles de La Chaux-de-Fonds

Cet établissement comprend:

a) **Le Gymnase**, avec sections littéraire scientifique et pédagogique;  
b) **L'Ecole supérieure des jeunes filles** donnant une culture générale et préparant aux examens pour l'obtention du brevet d'institutrice primaire et frébélienne. — Cours de sténographie, de dactylographie et de tenue du ménage.

L'année scolaire 1913/1914 s'ouvrira le **lundi 5 mai**.  
Les demandes d'inscription sont reçues jusqu'au **samedi 12 avril**, par la direction, qui fournira tous les renseignements.  
Examens d'admission: le **mardi 15 avril** à 8 heures du matin.  
H-30415-C 1044 Le Directeur: **D. L. Cellier**.

## Conciergerie

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds met au concours le poste de **Conciergerie du Collège de la Bonne-Fontaine**. Traitement annuel, fr. 250, plus le logement, le chauffage et l'éclairage. Entrée en fonctions, le 1<sup>er</sup> juin. Les inscriptions seront reçues jusqu'au **19 avril**, à midi. Le cahier des charges est déposé chez l'administrateur des Ecoles, au Collège primaire.  
Les intéressés se présenteront eux-mêmes au bureau de l'administrateur qui donnera les renseignements nécessaires les 7, 8 et 9 avril, de 11 heures à midi.  
H-30503-C 1193

## Mise au concours

La Direction soussignée met au concours les **travaux de creusage pour canalisations d'eau et de gaz** à effectuer dans le courant de l'année 1913.  
Le cahier des charges est déposé au bureau de la Direction des Services Industriels, qui recevra les offres jusqu'au **samedi 12 avril 1913**, à midi.  
L'ouverture publique des soumissions aura lieu le même jour, à 5 heures du soir, dans la salle des commissions (Hôtel communal).  
1191 Direction des Services Industriels.

A la Laiterie Coopérative, on vend aussi des boîtes de sardines, des boîtes de thon, des boîtes de foie gras et des boîtes de petits pois.

## SAINT-IMIER La Pharmacie B. BÄHLER

Pharmacien-Chimiste

est ouverte dès ce jour

Préparation rapide et consciencieuse  
des ordonnances médicales.

Spécialités suisses et étrangères. Eaux minérales. Articles de pansement. Farines lactées: Galactina, Nestlé, Ovomaltine.

## Emulsion d'Huile de foie de morue

aux hypophosphites de chaux et de soude

Savons de toilette. Savons médicaux. Brosses à dents. Articles de caoutchouc. Elixir dentifrice. Gouttes odontalgiques. Kola granulée. Alcool de menthe anglaise. Vinaigre de toilette, etc., etc. 1199

Laboratoire d'analyses chimiques  
et microscopiques

Se recommande, **B. BÄHLER**, Pharmacien-Chimiste.

## Salle de l'Auditoire, SONVILIER

Mercredi 9 Mars, à 8 heures et quart du soir 2001

## Conférence Publique et Contradictoire

organisée par le Groupe suffragiste de La Chaux-de-Fonds

## sur Féminisme et Justice sociale

Orateurs: **M<sup>me</sup> Vuilliomonet-Challandes** et **M. E.-P. Graber**.  
Invitation cordiale à tous.

## Fabrique de Chapeaux F.-A. Gyax

Temple-Neuf Neuchâtel Temple-Neuf

Grand choix de **CHAPEAUX** garnis et non garnis  
pour Dames, Messieurs et Enfants

Prix de fabrique 1172 Prix de fabrique

## LE REFLET

Entreprise de nettoyages, Service de devantures,  
Nettoyage de vitres dans bâtiments neufs et fabriques  
Pose de Contrevents.

1194 H-21237-C **C. FESSELET**, rue du Progrès 89.



**FABRIQUE DE TIMBRES EN CAOUTCHOUC**  
**E. GAUTHIER**  
GRAVEUR  
**NEUCHÂTEL**  
Ecluse 29

Numéroteurs  
Dateurs  
Tampons  
Encres  
Gravure sur métaux  
Monogrammes  
Inscriptions  
Cachets 1188

## MODES Exposition de Chapeaux Modèles

Grand choix de Chapeaux de deuil

DÉPÔT POUR LAVAGE CHIMIQUE

Se recommande, **Mme FANNY GERBER**,  
4, Rue Francillon, ST-IMIER.

## Dans tous les Ménages

l'éclairage 999

au Gaz ou à l'Electricité  
devrait remplacer le Pétrole.

Tous renseignements et devis d'installations sont fournis  
gratuitement et sans engagement par les

**SERVICES INDUSTRIELS**

## Petites Annonces

Sertisseurs et Sertisseuses sans travail  
sont priés de s'adresser au Bureau de  
la Section, Rocher 7. 1198

**Occasions extraordinaires.** - A vendre dans le plus bref délai, un **beau mobilier**, soit: un magnifique lit Louis XV, noyer poli, complet, literie première qualité, matelas crin animal, une table de nuit noyer poli, dessus marbre, un lavabo-commode noyer poli, 5 tiroirs, belle glace biscauté, une table ovale noyer poli, 6 chaises; le tout pour **375 fr.** Egalement un superbe secrétaire noyer mat et poli, intérieur marqueterie (135 fr.), un divan moquette extra, 3 coussins (85 francs), une belle armoire à glace Louis XV, grande glace biscauté, tabliers à crémailières, tout bois dur (160 fr.). Tous ces meubles sont garantis neufs, ébénisterie soignée. **Occasions sans pareilles à profiter de suite.** - S'adresser **SALLE DES VENTES, rue Saint-Pierre 14, La Chaux-de-Fonds.** 1179

**Meubles neufs à vendre.** Spécialité de lits de lits neufs à une et deux places, en bois et en fer, tout complets, depuis 85 fr.; Armoires à glace, tous les styles; Lavabos avec et sans glaces; verticofes, Commodes, Buffets, Divans, Canapés, Bureau de dames, Tables rondes, carreaux, à ouvrage, de nuit, Secrétaires, Chaises, Tabourets crin, plumes, Glaces, Tableaux, Tapis de table en tous genres, Descendentes de lit. - Facilités de paiements. - S'adresser chez M. P. Barbier, Chantier du Grenier, Gare Ponts-Sagne. 1155

**Machines à coudre**  
N'achetez pas de machine à coudre sans avoir visité notre grand choix des derniers modèles perfectionnés, garantie plusieurs années, livrée à l'essai. Bas prix. Grandes facilités de paiements. Escompte au comptant. Catalogues gratuits sur demande.  
**Magasin Continental**, rue Neuve 2, au 1<sup>er</sup> étage. 950

**A louer** pour le 1<sup>er</sup> Mai 1913 ou époque à convenir, 1 logement de 1 chambre avec alcôve et cuisine (Fr. 22 par mois), 1 logement de 2 pièces, cuisine et dépendances (Fr. 35 par mois), 1 logement de 3 pièces et cuisine (Fr. 30 par mois). - S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 7b, au magasin. 1135

**A louer** pour le 1<sup>er</sup> mai, beaux petits logements entièrement remis à neuf composés d'une chambre, cuisine et dépendances. - S'adresser chez M. A. Nottaris, entrepreneur, rue du Nord 68. 1133

**Chambre à manger.** 330 fr. - service noyer ciré, 4 portes sculptées, une table à coulisses Henri II, noyer massif, 6 chaises cannées. Fabrication soignée. **Occasion unique** à profiter de suite. - S'adresser **Salle des Ventes, rue Saint-Pierre 14, Chaux-de-Fonds.** 1180

**Occasion.** Lit complet, entièrement neuf, serait cédé à très bas prix. - S'adresser rue du Puits 13 au 2<sup>me</sup> étage. 2002

**Occasion.** A vendre de suite une chambre à coucher Louis XV, complète. Etat de neuf. Très avantageux. - S'adresser rue des Sorbiers 17, au plainpied, à droite. 2003

**A vendre** faute d'emploi, un joli berceau, bois dur tourné, une lampe à suspension, une machine à découper, un fourneau à pétrole, une console, des outils de peintre en cadrons. Bas prix. - S'adresser rue du Nord 11, au 1<sup>er</sup> étage. 1040

**A vendre** un magnifique lavabo, avec grande glace, cédé pour 140 fr. au lieu de 200 fr., table à ouvrage depuis 30 fr. - S'adresser chez M. Kramer, ébéniste, rue des Terreaux 11. 1112

**Magasin de Meubles**  
**CH. GOGLER**  
A LA MAISON MODERNE  
**La Chaux-de-Fonds**  
Rue de la Serre 14, Rue des Endroits  
Rue du Parc 9-ter 516

Nous recommandons la lecture de notre intéressant

## Ouvrage Illustré

particulièrement aux pères et mères qui luttent contre la vie chère, et aux

## EPOUX prudents

qui craignent une trop nombreuse famille. Le prix de cet ouvrage est actuellement de 50 cent. Cependant, à titre de propagande, 1000 exemplaires seront envoyés sous pli fermé

**gratuitement**

Adresser les demandes immédiates aux **Editions Libres**, rue du Rhône 6, Genève. 504

## Ouvriers! Entrez dans le Club

touriste international

## Die Naturfreunde

Pour plus de détails, adressez-vous tous les vendredis soir, après 9 heures, au local, Café des Alpes, rue St-Pierre. 910

## Modes et Nouveautés

**M<sup>lle</sup> M. CHERVET**  
Collège 7, au 2<sup>me</sup> étage

Grand choix de

## CHAPEAUX

de toutes nouveautés  
**Formes, Fleurs, Soieries**  
et toutes fournitures p<sup>r</sup> modes

Réparations. Transformations  
Prix sans concurrence.

1140 Se recommande vivement.

## L'imprimerie Coopérative

livre en 2 heures les

## Lettres de faire-part mortuaires

Même quand je marcherais par la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car tu es avec moi.  
Psaume XXIII, 4.

Monsieur Alfred Rohrbach-Kaufmann et ses enfants Marguerite, Irma, Rose, Violette, Germaine, Henriette, ainsi que les familles parentes, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien-aimée épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,  
**Madame**

**Louise ROHRBACH-KAUFMANN**  
que Dieu a rappelé à Lui, samedi à 5 heures du soir, dans sa 39<sup>me</sup> année, après une longue et douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 5 avril 1913.  
L'enterrement aura lieu **mardi 8** courant, à 1 heure après-midi.  
Domicile mortuaire: Hôpital.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 2000

Il est au Ciel et dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Joseph Rossinelli-Frey et les familles alliées ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver par la mort de leur cher fils

## Marcel-André Rossinelli

que Dieu a rappelé à Lui dimanche 6 avril, après une très courte maladie, à l'âge de deux ans.

L'enterrement, **sans suite**, aura lieu **mardi 8 avril**, à 1 heure. 1200

Domicile mortuaire: Rue de l'HOTEL-DE-VILLE 72

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.